



Mairie, 18 rue de la Mairie -45460

Envoyé en préfecture le 09/04/2026

Reçu en préfecture le 09/04/2026

Publié le

ID : 045-214500498-20260331-D2026033102-DE

n°enregistrement ACTES

Conseil Municipal **Délibération numéro 2026033102**

**Date de la
convocation**
27.03.2026

**Date
d'affichage**
27.03.2026

**Nombres de
membre**
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15

L'an deux mille vingt-six, le trente et un mars à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de BOUZY-LA-FORET se sont réunis, à la mairie.

Présents : Mmes et Mrs. Florence BONDUEL, Jean-Luc DARLES, Christophe NEYROLLES, Sylvie VUILLET, Gilberte BADAIRE, Yann GOLLION, Aurélie DAUBIN, Aurélia BLOT, Sophie ALLION, Cédric AFFLARD, Michel ALLION, Jean SOUVERVILLE, Aurore DUFRESNE, Nathalie SIMOES,

Absents donnant pouvoir : Jonathan RÉMÉNÉ à Aurélie DAUBIN (arrivée à 20h50).

Commissions d'appel d'offres à caractère permanent

Délibération
2026033102

Pour 15
Contre 0
Abstention 0

Vu les articles L. 1414-2 et L. 1411-5 du code général des collectivités territoriales, Considérant qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Cette désignation doit avoir lieu à bulletin secret. Il convient de précéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires ;

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation au plus fort reste.

Toutefois, en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire.

Sont candidats aux postes de titulaires :
DARLES Jean-Luc, GOLLION Yann et SOUVERVILLE Jean

Sont candidats aux postes de suppléants :
AFFLARD Cédric, ALLION Michel et ALLION Sophie

Sont donc désignés en tant que :

- **Délégués titulaires :** DARLES Jean-Luc, GOLLION Yann et SOUVERVILLE Jean.
- **Délégués suppléants :** AFFLARD Cédric, ALLION Michel et ALLION Sophie

Le conseil municipal prend acte de la nomination des membres de la commission d'appel d'offres communales à caractère permanent.



Mairie, 18 rue de la Mairie -45460

Envoyé en préfecture le 09/04/2026

Reçu en préfecture le 09/04/2026

Publié le

ID : 045-214500498-20260331-D2026033102-DE

n°enregistrement ACTES

Conseil Municipal **Délibération numéro 2026033102**

Le Maire,

Florence BONDUER



Le Secrétaire de séance,

*Michel ALLION,
Conseiller municipal.*

Madame la Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans, situé 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>